Les "sept" familles françaises selon l'Insee

***Traditionnelle, monoparentale, avec juste un papa ou une maman, monoparentale "en couple", recomposée avec demi-frère ou "quasi-frère", homoparentale. L'Insee distingue sept modèles familiaux.***

Samedi matin, dans le métro parisien. Karim monte dans le wagon avec, bien assise dans sa poussette, Naïma, sa fillette de 3 ans, et Maxence, 6 ans. C'est les vacances scolaires, et l'informaticien de 38 ans emmène les deux petits au cinéma. Maxence et Naïma n'ont aucun lien de sang, pourtant ils ont des gestes tendres l'un envers l'autre comme s'ils étaient frère et sœur. Maxence partage son quotidien avec Julie, sa maman, Karim, le compagnon de sa mère, et la fille de Karim. Bientôt, il aura un petit frère. "Nous sommes en pleine recomposition familiale, s'amuse Karim, c'est sport !" Une mère, un beau-père, une "quasi-sœur", un demi-frère… Les familles se décomposent, se recomposent et grappillent peu à peu la part du gâteau aux familles dites traditionnelles : un papa, une maman et leurs enfants dans le même foyer.

Selon l'enquête de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) parue mercredi, on compte 720.000 familles recomposées et 1,5 million d'enfants vivant dans cette structure, soit un enfant sur dix. Leur part a augmenté de plus d’un point par rapport à la dernière étude, datant de 2006. Le nouveau coup de sonde illustre surtout la diversité des situations familiales en France aujourd'hui. Une diversité dont devra tenir compte la ministre déléguée à la Famille, Dominique Bertinotti, dans ces travaux pour la loi sur la famille, attendue en mars 2014.

**La "famille traditionnelle"**

Aussi appelée "classique" ou "nucléaire", elle est composée d'un couple et de son (ses) enfant(s). Elle reste le modèle prédominant, avec près de 10 millions d'enfants vivants avec leurs deux parents n'ayant pas d'enfants d'une autre union, soit sept enfants sur dix.

**La "famille monoparentale"**

Elle concerne 2,5 millions de mineurs. Elle est le résultat d'un divorce, d'une séparation ou d'une situation de veuvage. Elle comprend un parent isolé avec un ou plusieurs enfants. Mais l'Insee met en lumière, sans la nommer explicitement, l'existence de "familles monoparentales en couple" : ainsi, 8% des enfants en famille monoparentale résident avec un parent en couple avec un conjoint qui ne vit pas dans le même logement. Même si l'enquête ne permet pas de définir clairement la place du conjoint vis?à-vis des enfants, il se peut qu'il passe une partie du temps avec eux, qu'il participe à leur garde voire à leur éducation, les considérant ainsi comme des "beaux-enfants". Une situation qui est souvent la conséquence dans les grandes villes, Paris en tête, de la crise du logement. "Le parc immobilier freine la recomposition ; pour se recomposer, la famille doit sortir de Paris", relève Guillemette Buisson, du département "enquêtes et études démographiques" à l'Insee. "La crise du logement y est pour quelque chose, mais c'est quelque part une façon de protéger l'amour, souligne le sociologue François de Singly. On peut très bien imaginer que dans une cinquantaine d'années le modèle dominant soit, pour protéger l'amour, de vivre chacun de son côté."

**La "famille recomposée"**

La famille recomposée – ou plutôt les familles recomposées – est en plein essor. "Mais qu'est-ce qu'une famille recomposée aujourd’hui ? s'interroge Guillemette Buisson, de l'Insee. Il n'existe pas un seul modèle." La famille recomposée, c'est avant tout un foyer dans lequel les enfants ne sont pas tous issus du couple actuel. Les deux formules les plus courantes : un enfant cohabitant avec des demi-frères et demi-sœurs avec un parent et un beau-parent ou un enfant partageant le logement avec ses deux parents et des demi-frères et demi-sœurs.

La famille recomposée peut également se décliner ainsi : la cohabitation avec des quasi-frères ou des ­quasi-sœurs, c'est-à-dire des enfants que leur beau-parent a eus d'une union précédente et avec lesquels ils n'ont aucun lien de parenté. Pour complexifier encore les schémas, la recomposition familiale concerne aussi les familles traditionnelles. Ainsi, parmi les 9,8 millions d'enfants vivant en famille traditionnelle, 140.000 partagent leur logement une partie du temps avec des demi-frères ou demi-sœurs qui logent ailleurs (qui eux-mêmes vivent en famille recomposée ou monoparentale). La prochaine étude de l'Insee devra également prendre en compte, avec la promulgation de la loi sur le mariage gay, les enfants des familles homoparentales. La famille française n'a donc pas encore achevé sa mue.

Source: JDD papier

http://www.lejdd.fr/Societe/Les-sept-familles-francaises-selon-l-Insee-635744